

Département de Maine et Loire
Arrondissement d'Angers
Commune de JARZE VILLAGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 juin 2023

Convocation du 15 juin 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 25

Nombre de Conseillers présents : 19

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 20 juin 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf du mois de juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, DESPLATS, EDIN, LUCIEN, GUILLEUX, ORIEUX, LE MARREC, MAUXION.

Absents excusés : Mme Jennifer JOBERT donne pouvoir à Mme Audrey Orieux
Mme Nadine LINARD

Absents : Mme Katy LOISON
Mr André CONGNARD
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Convocation : 15/06/2023
Affichage : 20/06/2023

Secrétaire de séance : Mr Jean-Pierre BEAUDOIN

OBJET : TARIFS DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Lors de la commission des affaires scolaires, il a été décidé d'une augmentation de 6% des tarifs de l'APS à partir de septembre. A cela s'ajoutera la création d'un tarif hors commune.

Quotient Familial	par 1/2h	plage entière matin (1h15)	plage entière soir (2h15)	augm° par 1/2 h
<336	0.56 €	1.40 €	2.53 €	0.03 €
337-600	0.78 €	1.96 €	3.53 €	0.04 €
601-1000	1.06 €	2.65 €	4.77 €	0.06 €
1001-1400	1.09 €	2.73 €	4.91 €	0.06 €
1401-1800	1.17 €	2.92 €	5.25 €	0.07 €
>1800	1.25 €	3.13 €	5.63 €	0.07 €
HC <600	1.25 €	3.13 €	5.63 €	-
HC >600	1.50 €	3.75 €	6.75 €	-

Le Conseil Municipal valide ces tarifs à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

